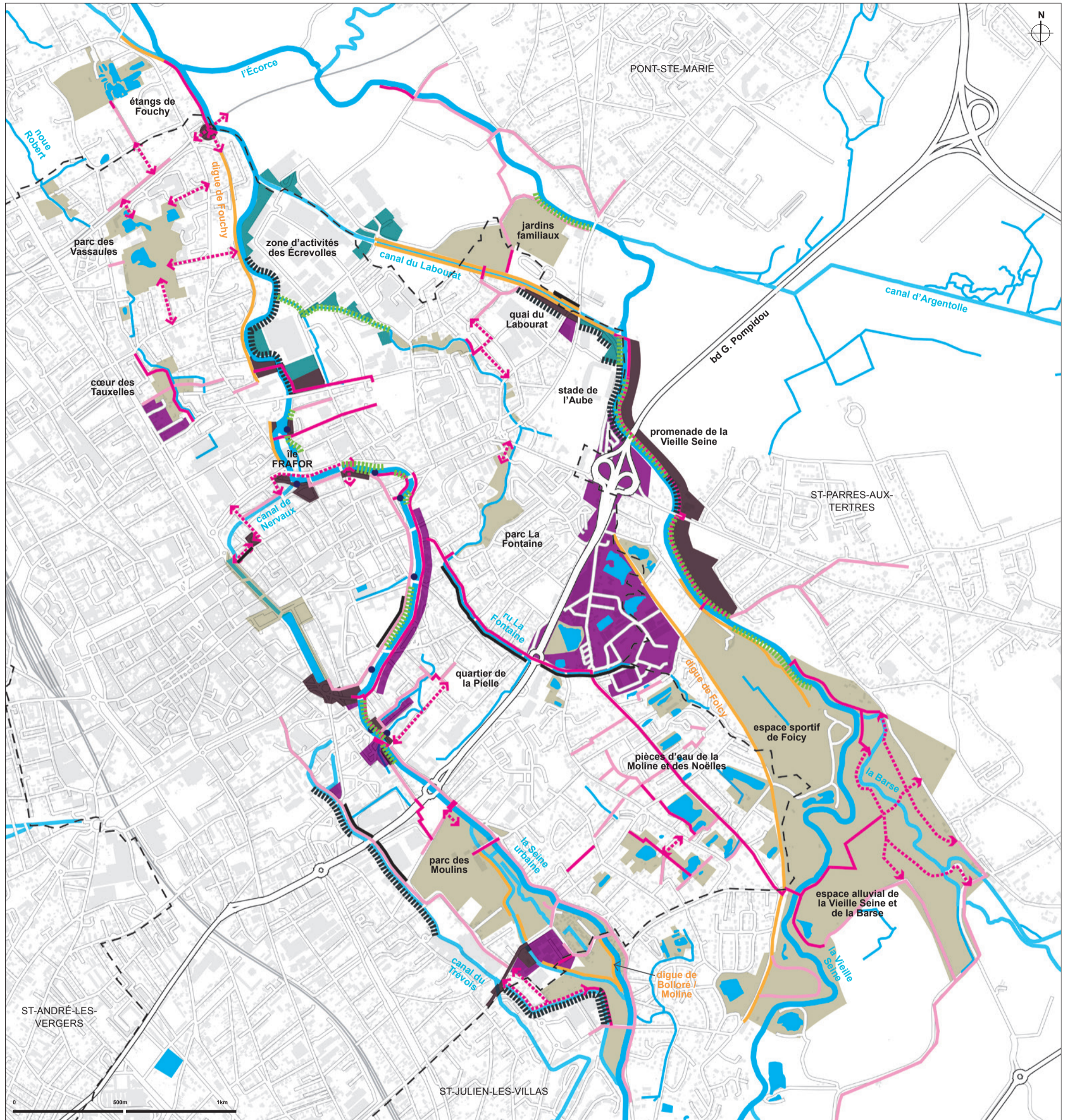


Définir l'eau comme fondement du projet de ville

CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES ORIENTATIONS



Espaces à enjeux d'aménagement

- Espaces à enjeux d'aménagement pour développer des usages / vocations publics au bord de l'eau
- Lieu de contact physique avec l'eau à créer ou renforcer (ponton flottant, banquette, plage, passage à gué...)
- Espace paysager de qualité à protéger
- Espace urbain à restructurer / densifier / constituer
- Limite privative à qualifier

Gestion du végétal

- Gestion extensive des espaces enherbés à mettre en place
- Écran végétal à créer ou préserver
- Ripisylve à éclaircir / ouvrir afin de trouver des vues sur l'eau

Parcours aménagés pour les modes actifs permettant de parcourir les espaces de l'eau

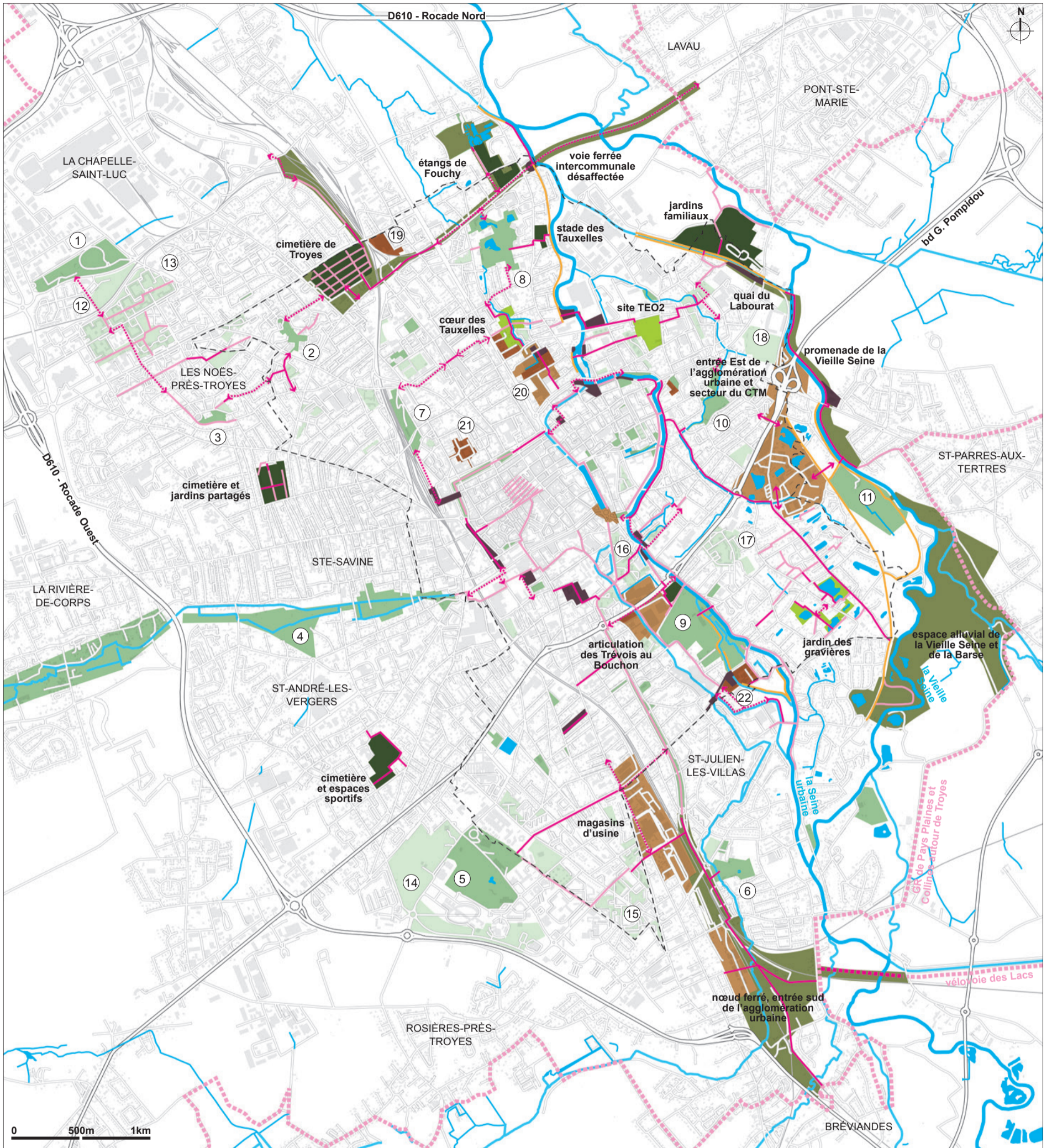
- Parcours existant
- Promenade piétonne publique créée dans le cadre du projet de rénovation des digues
- Connexion existante à améliorer (meilleure accessibilité / visibilité)
- Connexion à créer

Limite communale ville de Troyes

LAVAU Communes limitrophes ville de Troyes

Valoriser et enrichir la diversité des situations urbaines

CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES ORIENTATIONS



Espaces publics urbains et / ou paysagers existants participant à la diversité urbaine

Parcs et squares publics

- ① parc des Prés de Lyon
- ② jardin des Marots
- ③ square d'Urmitz
- ④ vallée des Viennes
- ⑤ parc Henri Terré
- ⑥ parc A. Grimont
- ⑦ parc des 2 rives
- ⑧ parc des Vassaulles
- ⑨ parc des Moulins
- ⑩ parc La Fontaine
- ⑪ parc sportif de Foicy

Espaces accessibles au public de façon permanente ou occasionnelle (espaces verts de quartiers d'habitat collectif, terrains d'équipements publics)

- ⑫ complexe sportif L. Pinet
- ⑬ quartier Chantereigne-Montvilliers-Beau Toquat
- ⑭ site de l'UTT et technopôle
- ⑮ quartier des Chartreux
- ⑯ quartier Jules Guesde
- ⑰ quartier des Sénardes
- ⑱ stade G. Arbouin

Espaces à enjeux d'aménagement pour développer des usages / vocations publics

- Espace ou équipement public existant, aujourd'hui peu connecté à des parcours modes actifs, pouvant s'ouvrir aux traversées piétonnes ou évoluer vers un parc urbain
- Parc paysager rayonnant à l'échelle de l'agglomération
- Parc / jardin public rayonnant à l'échelle de la ville et du quartier
- Micro espace public : place, parvis, mail piéton

Restructuration urbaine sur secteurs à enjeux

- Site stratégique à appréhender et restructurer dans son ensemble
- Site ou friche bâti identifié pour un projet urbain à court, moyen ou long terme
- ⑲ site Magiline
- ⑳ site STT
- ㉑ site ERDF
- ㉒ friche Bolloré

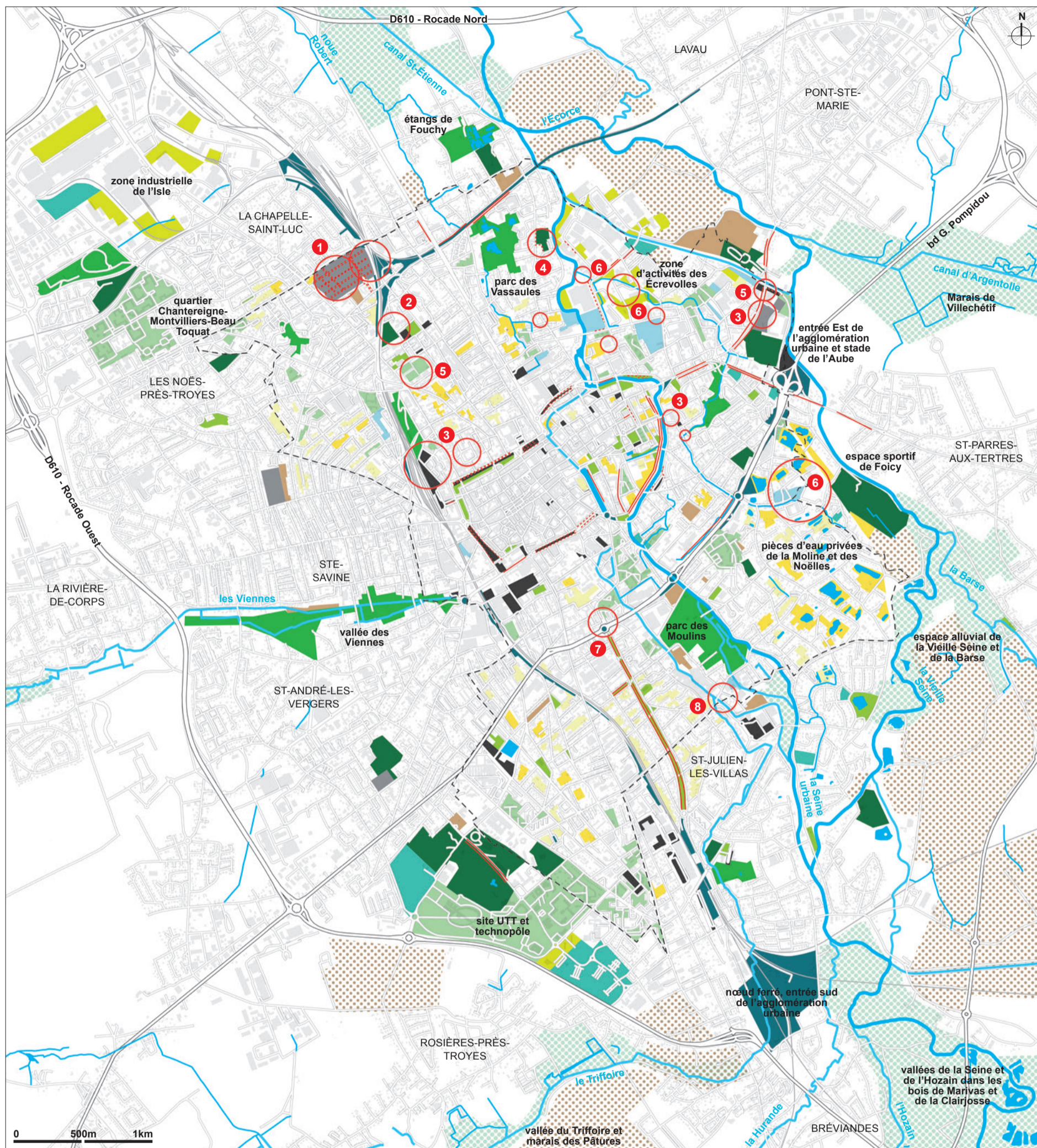
Parcours aménagés pour les modes actifs permettant d'accéder aux espaces paysagers, pôles d'activités, équipements majeurs

- ⋯ Parcours balisé existant (grp, vélovoie)
- Parcours existant
- ▨ Zone piétonne existante
- Promenade piétonne publique créée dans le cadre du projet de rénovation des digues
- ↔ Connexion existante à améliorer (meilleure accessibilité / visibilité)
- Connexion à créer

--- Limite communale ville de Troyes
 LAVAU Communes limitrophes ville de Troyes

Conforter la place du vivant dans la ville

CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES ORIENTATIONS



Des espaces urbains où la place du vivant doit être améliorée, développée voire créée

--- Alignement d'arbres fragilisé par la présence du stationnement, l'imperméabilisation et le tassement du sol

■ Grand équipement public imperméable / peu propice à la biodiversité

○ Site d'actions pour créer des continuités écologiques et paysagères ou les améliorer

1 Cesser les traitements herbicides, laisser une végétation spontanée d'installer et gérer cette dynamique, aider cette dynamique en implantant des « plantes témoins » (bulbes par exemple)

2 Cesser la tonte, accepter le développement de la végétation et laisser s'installer des liésières en ville riches avec une strate arbustive

3 Donner une place aux arbres en les protégeant de la voiture, laisser place à la végétation spontanée urbaine, laisser l'eau s'infiltrer sur place

4 Cesser les traitements herbicides, laisser une végétation spontanée s'installer et gérer cette dynamique

→ Déminéraliser les pieds d'arbres et laisser de larges bandes filantes
Associer dès que possible des strates arbustives et/ou herbacées
Préparer la population au renouvellement arboré sur les linéaires déperissants

→ Déminéraliser pour laisser plus de place au vivant
Arrêter les traitements phytosanitaires

→ Mise en valeur du potentiel écologique et paysager par une gestion ou des aménagements redonnant la priorité à un sol vivant, permettant l'expansion de la végétation et favorisant l'écoulement ou l'infiltration de l'eau

5 Décompacter laisser la végétation s'exprimer à partir de ce substrat, y infiltrer l'eau de pluie

6 Créer des îlots de végétation, reliés entre eux, protégés des voitures, réceptacles de l'eau de pluie.

7 Relier les alignements du nord et du sud à travers le rond point, jusqu'au pied des immeubles, donner une place aux arbres en les protégeant de la voiture, laisser place à la végétation spontanée urbaine, laisser l'eau s'infiltrer sur place

8 Garder le contact physique avec l'eau des rus laisser la végétation des rives s'exprimer et la gérer en conséquence

Des espaces publics urbains ou naturels de qualité à préserver

■ Square ou jardin de quartier

■ Grand parc public de loisirs

■ Parc sportif public / équipement de loisirs de plain air

■ Espace vert des quartiers d'habitats collectifs sociaux

— Alignement d'arbres remarquables structurant

→ Poursuivre la démarche de gestion durable
Favoriser les systèmes végétaux nécessitant un entretien mesurés : espèces adaptées aux sols et au climat, arbustes en ports libres, fauchés bisannuels, association strates arborée-arbustive-herbacée, mise en place de pâturage (quartiers d'habitat collectif)
Préserver le maximum de surfaces perméables
Prévoir une gestion systématique des eaux de pluie en aérien

→ Assurer la pérennité et le bon développement des arbres, maintenir une inter-distance suffisante pour le bon développement des houppiers, déminéraliser les pieds d'arbres et laisser de larges bandes filantes

Espaces privés participant ou pouvant participer aux continuités écologiques

■ Cœur d'îlot privé participant au paysage public

■ Cœur d'îlot privé invisible

■ Jardins partagés

■ Espace de pelouse des industries et entrepôts

→ Protéger les cœurs d'îlots et leurs spécificités paysagère
Inciter les propriétaires ou usagers (jardiniers) à une gestion durable de leurs espaces paysagers (élaboration d'un guide de bonnes pratiques ?)

→ Inciter les professionnels à une gestion durable de leurs espaces ouverts : passage en gestion extensive prairiale, mise en place de pâturage sur les plus grandes surfaces, maintien d'espaces tampons le long des rus

Les délaissés

■ Abord des infrastructures

■ Dent creuse / friche agricole incrustée dans le tissu urbain

■ Friche industrielle renaturée ou en cours de renaturation

→ Laisser la place et le droit d'exister à la friche dans la ville > nécessité d'information et de pédagogie auprès des jardiniers, habitants, élus
Minimiser voire éviter les interventions sur ces espaces